



PROCURATION – FONDS MERCURE

(Prendre note qu'une télécopie ou photocopie du formulaire dûment rempli peut être acceptée seulement si la ou les signatures requises sont originales)

Identité du mandant et du mandataire

MANDANT (personne physique qui se fait représenter)

Nom	Prénom
Adresse complète	Date de naissance

MANDATAIRE (personne physique majeure qui accepte de représenter le mandant)

Nom	Prénom
Adresse complète	Date de naissance

Membre de la famille immédiate* Non Oui, précisez la relation : _____

* Par membre de la famille immédiate, on entend : les conjoints, les parents, enfants, frères, sœurs et tout membre de la famille vivant sous le même toit que le titulaire de compte.

Pouvoir de la procuration

Je, soussigné(e), le mandant, autorise par la présente le mandataire (ci-après appelé mon « mandataire ») à agir comme mon mandataire et je l'autorise à donner des ordres d'achat et/ou de vente à ce titre dans tout compte ouvert à mon nom auprès de L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance et j'autorise L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance à accepter ces ordres comme si je les avais moi-même donnés.

J'autorise, sans aucune restriction, mon mandataire à effectuer mes dépôts, mes retraits et mes transferts de fonds à mon nom exclusivement ainsi qu'à livrer ou recevoir des valeurs mobilières immatriculées exclusivement en mon nom dans le cadre de la gestion des comptes.

Je ratifie à l'avance tous les actes posés par mon mandataire en vertu de la présente procuration (y compris toutes les opérations faites par L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance) et j'assume toute responsabilité pouvant en résulter.

Je conviens d'indemniser L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance de toute perte que je pourrais subir, y compris celle résultant d'erreurs ou de négligence du mandataire désigné. Je conviens également que L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance ne sera responsable d'aucune perte ou dommage, présent ou futur, direct ou indirect, que je pourrais subir dans le cadre de la présente procuration.

La présente procuration restera en vigueur jusqu'à réception par L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance d'un avis écrit révoquant la présente procuration.

Le mandant conserve le droit d'octroyer plusieurs procurations et la présente procuration ne saurait révoquer les autres procurations octroyées par le mandant précédemment ou subséquemment à la signature de la présente procuration.

Autorisation quant à l'accès en ligne par le mandataire

Je comprends et accepte que mon mandataire pourra avoir un accès direct à mon compte via les services en ligne de L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance s'il en fait la demande.

Signatures

_____	X _____	_____
Nom du mandant (en caractères d'imprimerie)	Signature du mandant	Date (AAAA-MM-JJ)
_____	X _____	_____
Nom du mandataire (en caractères d'imprimerie)	Signature du mandataire	Date (AAAA-MM-JJ)
_____	X _____	_____
Nom du témoin (autre que mandant ou mandataire)	Signature du témoin	Date (AAAA-MM-JJ)

RÉSERVÉ AU DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF DES FONDS MERCURE
Enregistrée à L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance

Le _____ 20 _____ par _____